SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00379

BUDGET ANNEXE EAU – REDEVANCE EAU POTABLE – MODIFICATION DE CERTAINS TARIFS AU 1ER JANVIER 2021

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123
Nombre de présents : 106
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de voix : 112

Membres titulaires présents :
M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,

RECU EN PREFECTURE
Le 11 décembre 2020
VIA DOTELEC - iXBus
ID : 042-244200770-20201203-020200037-BU
DATE D'AFFICHAGE : 11 décembre 2020

Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

Pouvoirs :
Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires absents excusés :
Mme Audrey BERTHEAS, M. Henri BOUTHEON, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Yves LECOCQ, M. Olivier LONGEON, Mme Djida OUCHAOUA, Mme Christel PFISTER, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY

Secrétaire de Séance :
M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

BUDGET ANNEXE EAU – REDEVANCE EAU POTABLE – MODIFICATION DE CERTAINS TARIFS AU 1ER JANVIER 2021

Par arrêté du 10 août 2015 et arrêté du 24 décembre 2015, Monsieur le Préfet de la Loire a prononcé la transformation de Saint-Etienne Métropole en Communauté Urbaine et a modifié les statuts de Saint-Etienne Métropole en y incluant notamment la compétence « Eau ».

Le territoire de chaque commune ou le cas échéant le périmètre de chaque syndicat dissous constitue une zone tarifaire indépendante puisque Saint-Etienne-Métropole s'est engagée à gérer le service d'eau potable analytiquement par commune ou périmètre de syndicat dissous.

Ainsi, les tarifs votés par les communes avant le 31 décembre 2015 pour 2016 ont été repris par Saint-Etienne Métropole. En l'absence de délibération spécifique faite par Saint-Etienne Métropole, les tarifs 2015 fixés par les communes continuent à s'appliquer.

Néanmoins, il convient de modifier les tarifs à appliquer sur le territoire de certaines communes ou sur le périmètre de certains syndicats dissous afin de conforter l'équilibre individuel des budgets correspondants.

Les tarifs indiqués sont proposés pour la période à courir à compter du 1er janvier 2021.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve les tarifs de la redevance eau potable tels que présentés dans le tableau ci-annexé.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité avec les 4 abstentions suivantes :
M. Germain COLLOMBET, M. Jean DUVERGER, M. Marc PETIT, Mme Julie TOKHI

Pour extrait,
Le Président,

Gaël PERDRIAU

TARIFS EAU POTABLE
à compter du 01 janvier 2021

I) Part fixe

Part fixe communautaire à facturer par le délégataire du service public de production et de transport d'eau potable de la moyenne vallée du Gier (ex SIAEMVG) aux services d'eau des communes (vente d'eau en gros)

Montant HT en € / SERVICES	Part fixe annuelle
Cellieu - Chagnon	20 818
Chateauneuf	14 540
Génilac	35 401
La Grand Croix	47 017
Lorette	56 654
Rive de Gier	50 268
Saint Paul en Jarez	50 302
total	275 000

II) Tarifs de la redevance EAU

Montants HT en € / SERVICES	Location compteurs par an	Part fixe par an (abonnement)	Part variable prix
Firminy	15 mm = 9.00 20 mm = 9,00 25 mm = 20,00 32 mm = 25,00 40 mm = 30,00 50 mm = 70,00 65 mm = 100,00 80 mm = 130,00 100 mm = 190,00	Habitat individuel = 24,76 Immeubles 2 à 15 logements = 18,82 Immeubles 16 à 40 logements = 17,82 Immeubles 41 à 100 logements = 16,84 Plus de 100 logements = 15,84	1.53
Régie du Furan : La Talaudière - Saint Jean Bonnefonds -Sorbiers		20.00	2.45